



## Projet agrivoltaïque du Grand Douaire

### Permanences informatives et participatives

**Mercredi 29 octobre 2025**

**Salles communales de Neuville et Beaulieu, Neuville-lez-Beaulieu**

# **Sommaire**

<b>Sommaire .....</b>	<b>2</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Les participants .....</b>	<b>5</b>
<b>3. Synthèse des échanges .....</b>	<b>6</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>14</b>
<b>Contacts.....</b>	<b>14</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>15</b>

## 1. Introduction

En 2023, plusieurs agriculteurs du Grand Douaire, sur la commune de Neuville-lez-Beaulieu, ont été sollicités par différents développeurs pour implanter un projet agrivoltaïque. Soucieux de choisir un partenaire à la fois compétent sur le plan agricole et attentif aux enjeux du territoire, ils se sont regroupés en consortium afin de mener une réflexion commune. Leur objectif : construire un projet cohérent avec leurs pratiques, fondé sur une véritable connaissance du monde agricole.

Le territoire du Grand Douaire, marqué par les sécheresses successives, la baisse des rendements fourragers et les difficultés économiques de l'élevage, illustre la fragilité du modèle agricole local. Dans ce contexte, les exploitants ont souhaité explorer la voie de l'agrivoltaïsme pour diversifier leurs revenus tout en s'adaptant aux aléas climatiques. Le projet s'inscrit ainsi dans une logique de résilience agricole, cherchant à maintenir l'activité d'élevage et à améliorer le bien-être animal.

L'entreprise Ether Energy, société franco-belge spécialisée dans les projets agrivoltaïques à vocation agricole, a été choisie pour son expertise technique et son approche partenariale. Ensemble, les agriculteurs et le développeur ont défini une zone d'étude de 250 hectares, dont au maximum 40 % de surface pourraient être équipés de panneaux solaires mobiles. Ces installations permettront de protéger les animaux des fortes chaleurs, de mieux répartir les pluies et d'expérimenter de nouveaux systèmes d'irrigation.

Les études environnementales, paysagères et agricoles ont été lancées à l'automne 2024. Les inventaires se poursuivent jusqu'à fin 2025 et permettront d'affiner le scénario d'implantation avant le dépôt du dossier d'autorisation prévu pour mai 2026. Ce projet, conduit par une vingtaine de personnes (agriculteurs et propriétaires), vise à concilier production agricole et production d'énergie renouvelable, au service du territoire et de sa transition écologique.

Depuis le printemps 2024, une concertation volontaire a été engagée autour du projet agrivoltaïque du Grand Douaire afin d'associer dès le départ habitants, élus et acteurs locaux à la réflexion. Ether Energy a fait appel à Demopolis Concertation, une agence spécialisée dans ces thématiques. Cette démarche vise l'exemplarité : elle repose sur une écoute approfondie du territoire, à travers une étude des perceptions locales, des échanges de terrain, et des temps collectifs permettant à chacun de s'informer, poser ses questions et contribuer au projet. Après une phase d'écoute, deux permanences informatives et participatives ont eu lieu le mercredi 29 octobre à Neuville et Beaulieu. Le compte-rendu des principaux échanges est à retrouver ici.

## **Les objectifs de l'évènement**

Les permanences informatives et participatives du projet agrivoltaïque du Grand Douaire se sont tenues le mercredi 29 octobre 2025 de 16h00 à 20h00, à Neuville et Beaulieu. Cette rencontre poursuivait plusieurs objectifs :

- 1) Présenter les éléments clés du projet agrivoltaïque du Grand Douaire à Neuville-lez-Beaulieu ;
- 2) Présenter les premiers résultats d'études et répondre aux questions à ce sujet ;
- 3) Présenter une maquette en 3D et un casque de réalité virtuelle pour projeter les habitants dans un projet agrivoltaïque au Grand Douaire ;
- 4) Présenter les résultats de l'étude des perceptions menée sur la commune au printemps 2024 ;
- 5) Recueillir les premières envies pour la suite de la démarche de concertation.

## 2. Les participants

**L'évènement de concertation a rassemblé 14 personnes à Neuville et Beaulieu (propriétaires-exploitants, riverains).**

Les équipes d'Ether Energy et de Demopolis Concertation étaient présentes pour répondre aux questions des participants :

**Ether Energy :**

- Thibault HOCHART, co-directeur France
- Arthur DEL MARMOL, initiateur de projets solaires en France, en Belgique et au Luxembourg
- Céline LAHAYE, Planning et permitting Manager

**Demopolis Concertation :**

- Romane VALIGNAT, consultante concertation confirmée
- Maxence LOGEAIS, consultante concertation confirmée

### 3. Synthèse des échanges

L'évènement s'est tenu en deux temps :

- Une partie dans la salle communale de Neuville
- La seconde partie dans la salle communale de Beaulieu

Afin d'assurer un accès égal à l'information pour tous les habitants. L'objectif était d'échanger sur le projet agrivoltaïque du Grand Douaire et la concertation qui l'accompagne. Les équipes de Demopolis Concertation ont pris en note les échanges, dont le contenu est disponible ci-dessous.

#### 3.1. Les éléments présentés

Vous pouvez retrouver les supports partagés lors de l'événement sur le site Internet du projet (<https://www.agrivoltaïque-grand-douaire.fr/>) dans la rubrique « La documentation », ainsi qu'en annexe au présent compte rendu :

- Les chiffres clés du projet agrivoltaïque ;
- L'agrivoltaïsme : principe et réglementation ;
- Les motifs d'un projet agrivoltaïque au Grand Douaire ;
- Les études menées dans le cadre du projet agrivoltaïque ;
- La démarche de concertation menée pour le projet du Grand Douaire ;
- Les bénéfices locaux du projet.

## 3.2. La permanence informative et participative à Neuville

### Les questions des participants sur Ether Energy

**Question d'un participant :** « Chez Ether Energy, vous avez des projets sortis de terre ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Oui, nous avons trois projets en Belgique, deux à venir dans le Sud de la France. De nombreux autres projets sont en développement en France, en Belgique et au Luxembourg.

**Question d'un participant :** « Il y a un projet à Bossu, c'est Ether Energy ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Non, il ne s'agit pas d'Ether Energy.

### Les questions des participants sur l'agrivoltaïsme

**Question d'un participant :** « Dans les installations agrivoltaïques, est-il possible de stocker l'énergie produite ? »

**Réponse d'Ether Energy :** À ce jour, il n'est pas encore possible de stocker directement l'électricité produite par une installation agrivoltaïque en France. L'énergie est injectée sur le réseau au fur et à mesure de sa production. En revanche, les choses évoluent rapidement. En Belgique, où les prix de l'électricité ne sont pas garantis, un système d'heures pleines / heures creuses a été mis en place pour mieux valoriser l'énergie produite selon les moments de la journée. En France, un dispositif similaire est en préparation. Il permettra à terme d'adapter la production et la consommation aux besoins réels du réseau, notamment grâce à la flexibilité. Par ailleurs, plusieurs projets de stockage par batteries sont en cours de développement, sous forme de conteneurs capables de stocker entre deux et quatre heures de production. Ces technologies se déploient progressivement sur certains sites pilotes, et pourraient, à moyen terme, compléter les installations agrivoltaïques pour renforcer leur autonomie et leur contribution à la stabilité du réseau électrique.

**Question d'un participant :** « Combien d'hectares de panneaux y aura-t-il ? »

**Réponse d'Ether Energy :** La surface recouverte de panneaux ne doit pas dépasser 40% de la surface de l'exploitation. Cette surface sera définie en fonction des résultats des études et du projet agricole.

### Les questions des participants sur les études

**Question d'un participant :** « Qui est en charge des études ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Le bureau d'études Rainette est chargé de mener les études.

**Question d'un participant :** « Depuis combien de temps les études sont-elles menées ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Les études sont menées depuis six mois, certaines d'entre elles sont encore en cours.

**Question d'un participant :** « Il n'y a pas d'enjeux spécifiques, sur la zone ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Aucune zone n'est dénuée d'enjeux au niveau de la faune et de la flore. Néanmoins, les premiers résultats d'études montrent qu'il n'y a pas de point bloquant pour le développement du projet.

**Question d'un participant :** « Les études sont-elles terminées ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Les cartes que nous vous présentons constituent un premier état des lieux. Les études ne sont pas totalement terminées. D'ailleurs, tous les résultats ne sont pas présentés, seulement les plus emblématiques.

**Question d'un participant :** « Quels sont les impacts présumés pour la faune et la flore ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Les impacts sur la faune et la flore seront limités, et font l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre des études environnementales. Ces études permettent d'appliquer la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) afin de limiter au maximum les effets du projet sur les milieux naturels. Les zones les plus sensibles seront évitées dès la conception du projet (par exemple les haies, les mares ou les habitats remarquables). Des mesures permettront de réduire les impacts pendant le chantier et l'exploitation : maintien de corridors écologiques, gestion adaptée des végétaux, absence d'éclairage nocturne... Si certains effets résiduels demeurent, ils seront compensés par des actions en faveur de la biodiversité locale (plantation de haies, création d'abris à faune, etc.). Enfin, l'infrastructure sera perméable à la petite faune (lièvres, hérissons, reptiles, etc.) et ne générera que le passage de plus grands animaux, tout en conservant un espace agricole actif et végétalisé sous les panneaux.

### Les questions des participants sur le projet

**Question d'un participant :** « Avez-vous déterminé la trame d'implantation à ce jour ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Un premier travail de définition de la trame d'implantation a effectivement été réalisé, sur la base des contraintes techniques, agricoles et

environnementales identifiées. Cependant, rien n'est figé à ce stade : le projet est encore en phase d'études, et les implantations précises (emprise des panneaux, accès, postes, etc.) seront ajustées dans les prochains mois en fonction des résultats des études environnementales et agricoles, des échanges avec les exploitants et les propriétaires et des retours de la concertation locale. La zone entourée en rouge présentée aujourd'hui correspond donc à l'aire d'étude – c'est-à-dire la zone dans laquelle le projet est analysé – et non à la surface finale du projet, qui sera plus restreinte.

**Question d'un participant :** « *A quelle hauteur les panneaux seront-ils ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Les panneaux seront élevés à une hauteur située entre 2,20 mètres et 2,40 mètres au point le plus bas, ceci pour permettre le passage des plus gros bovins en tout temps.

**Question d'un participant :** « *Quelles orientations auront les panneaux ? Vers le Sud ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Nous utiliserons des panneaux dits « trackers » qui suivent la course du soleil d'est en ouest afin d'optimiser la production d'énergie.

**Question d'un participant :** « *Combien le projet coûte-t-il ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Le coût d'un projet agrivoltaïque est un élément qui varie fortement dépendant des coûts du matériel, des travaux et du raccordement. Il est aujourd'hui estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros.

**Question d'un participant :** « *Les panneaux seront-ils répartis en îlots ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Oui, toutes les parcelles ne seront pas concernées et nous tâcherons de proposer une répartition équilibrée entre chaque exploitation, tenant compte de leurs contraintes environnementales et agricoles respectives.

**Question d'un participant :** « *Les éléments qui sont représentés dans le casque de réalité virtuelle correspondent à la zone finalement retenue ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Non, l'idée est seulement de permettre de se projeter mais les éléments présentés ne correspondent pas au projet final qui est en cours de définition.

**Question d'un participant :** « *Quelle distance y a-t-il entre le poste source et le projet ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Le poste source le plus proche est à 17,6 km (Liart), mais d'autres alternatives existent, notamment au niveau des lignes haute tension plus

proches qui permettraient, moyennant une puissance suffisante, de venir injecter la production dans le réseau.

**Remarque d'un participant :** « *Attention, le projet de forêt primaire n'est pas aux oubliettes !* »

**Remarque d'un participant :** « *On passe quand même d'une zone naturelle à une zone semi-industrielle...* »

**Remarque d'un participant :** « *Je ne veux pas de panneaux solaires depuis la route, je passe souvent dessus !* »

**Remarque d'un participant :** « *A priori, ça ne devrait pas impacter la chasse.* »

### **Les questions des participants sur la concertation**

**Question d'un participant :** « *Combien ce projet rapporte-t-il à la commune ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** La commune percevra une partie de la fiscalité générée par le projet, notamment via l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux). Concrètement, 20 % du montant de l'IFER est reversé directement à la commune d'implantation, le reste revenant à la communauté de communes et au département. À cela pourront s'ajouter, selon le montage retenu : des mesures d'accompagnement définies lors de la concertation et d'éventuelles retombées indirectes (emplois locaux pendant le chantier, commandes à des entreprises du territoire, actions environnementales ou pédagogiques associées). Ces éléments seront précisés à l'issue des études et avant le dépôt du dossier en préfecture.

**Remarque d'un participant :** « *Une idée serait de refaire cette visualisation, mais avec les proportions du projet ! Ou alors une visualisation en 3D du projet.* »

### 3.3. La permanence informative et participative à Beaulieu

#### Les questions des participants sur l'agrivoltaïsme

**Question d'un participant :** « *Y aura-t-il encore des bêtes sur l'exploitation ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Oui, le principe de l'agrivoltaïsme est de maintenir une activité agricole sur les parcelles. Il y aura donc autant de bête avant et après implantation.

**Question d'un participant :** « *Avez-vous des retours d'expériences d'agrivoltaïsme en culture ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Oui, il existe déjà plusieurs retours d'expériences en France et à l'étranger, notamment sur des cultures maraîchères, céréalières ou viticoles. Cependant, l'agrivoltaïsme sur cultures reste une filière jeune et expérimentale : chaque projet permet d'affiner les pratiques agricoles et de mieux comprendre l'interaction entre production agricole et production d'énergie. S'engager dans un tel projet suppose donc une volonté d'innovation et d'adaptation, en travaillant étroitement avec les agriculteurs partenaires et les instituts de recherche pour tester, suivre et ajuster les pratiques au fil du temps.

**Question d'un participant :** « *Quelle est la durée de vie de panneaux solaires ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Les panneaux solaires ont une durée de vie d'environ 30 ans. Ils continuent souvent à produire au-delà, mais avec une légère baisse de rendement au fil du temps. Ils ne sont remplacés que si une technologie plus performante ou plus adaptée apparaît.

**Question d'un participant :** « *Lorsqu'il pleut, n'y a-t-il pas un risque que les produits sur les panneaux se déversent sur les sols ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Les panneaux solaires ne sont pas traités avec des produits chimiques. Ils sont simplement composés de verre, d'aluminium et de silicium, des matériaux stables et inertes. Il n'y a donc aucun risque d'écoulement de substances vers les sols lors des pluies. L'entretien se fait uniquement par un nettoyage à l'eau claire, sans détergent ni produit spécifique.

#### Les questions des participants sur le projet

**Question d'un participant :** « *Sur quoi vous basez-vous pour définir l'implantation finale du projet ?* »

**Réponse d'Ether Energy :** Les implantations précises (emprise des panneaux, accès, postes, etc.) sont définies en fonction des résultats des études environnementales et agricoles, des échanges avec les exploitants et les propriétaires, des retours de la concertation locale et du raccordement.

**Question d'un participant :** « À quelle étape du projet êtes-vous ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Le consortium d'agriculteurs est déjà constitué, et les études techniques, agricoles et environnementales sont en cours sur la zone définie. Certains premiers résultats sont déjà disponibles et permettront d'orienter la conception du projet. Les prochaines étapes consisteront à analyser l'ensemble des résultats, puis à affiner la trame d'implantation en concertation avec les acteurs locaux. Les demandes d'autorisations administratives seront ensuite déposées en préfecture à l'horizon de mai 2026.

**Question d'un participant :** « Pourquoi avez-vous choisi le Grand Douaire et non le Petit, plus exposé au Sud ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Les exploitants du Grand Douaire se sont réunis en consortium pour faire un projet agrivoltaïque. Ils ont rencontré plusieurs développeurs et ont finalement choisi de travailler avec Ether Energy. Ce sont eux qui ont choisi les zones à étudier.

**Question d'un participant :** « Est-il possible qu'un autre projet soit raccordé sur les mêmes lignes électriques que celles créées pour le projet agrivoltaïque ? »

**Réponse d'Ether Energy :** En principe, non. Les lignes de raccordement sont dimensionnées spécifiquement pour la puissance du projet concerné et ne peuvent donc accueillir qu'une seule installation. Toute demande de raccordement supplémentaire nécessiterait une nouvelle étude technique par le gestionnaire de réseau (Enedis ou RTE) afin de vérifier la capacité disponible et les conditions de sécurité du réseau. Dans certains cas exceptionnels, un raccordement mutualisé peut être envisagé, mais uniquement si les projets sont développés conjointement dès le départ et validés ensemble par le gestionnaire de réseau.

**Question d'un participant :** « Lorsqu'il pleut, la pluie continue de tomber sur les surfaces recouvertes de panneaux ? »

**Réponse d'Ether Energy :** Oui, la pluie continue de tomber sur les parcelles, même sous les panneaux. Les structures sont espacées et la technologie de trackers (panneaux mobiles qui s'orientent selon le soleil) permet de répartir l'eau de manière homogène sur le terrain. Ainsi, il n'y a pas d'effet de zone sèche ni d'impact notable sur le rendement agricole.

**Question d'un participant:** « Où se situera le poste source pour ce projet ? »

**Réponse d'Ether Energy :** L'emplacement précis du poste source de raccordement n'est pas encore défini. Plusieurs options sont à l'étude, dont un poste existant situé à environ 20 kilomètres au sud, ainsi qu'une ligne à haute tension plus proche qui pourrait également être mobilisée. Dans tous les cas, le raccordement se fera par câbles enterrés, afin de préserver le paysage et de limiter l'impact visuel et environnemental.

**Remarque d'un participant:** « Le village est construit sur de la roche, vous aurez des difficultés à enterrer les réseaux. »

**Remarque d'un participant:** « Il y a un parc photovoltaïque pas loin, il est vraiment proche de la route... »

**Remarque d'un participant:** « Ether Energy accompagne bien le projet agricole et s'adapte aux contraintes. »

### Les questions et remarques des participants sur la concertation

**Remarque d'un participant:** « Il faudra communiquer sur la surface réelle de panneaux quand vous aurez l'information. »

**Remarque d'un participant:** « Communiquez sur les nuisances, qui sont moins importantes que pour l'éolien ! »

**Remarque d'un participant:** « Une visite d'un site en exploitation, ça pourrait être intéressant pour se rendre compte ! »

**Remarque d'un participant:** « Cela pourrait être intéressant de travailler sur l'environnement visuel. »

**Remarque d'un participant:** « C'est important de se renseigner sur ce qui va être fait, parce qu'on passe souvent là-bas depuis qu'on est gamins ! »

**Remarque d'un participant:** « Pour les formats, un barbecue, c'est convivial ! »

**Remarque d'un participant:** « C'est mon terroir, c'est normal que je m'y intéresse. »

**Remarque d'un participant:** « C'est bien de discuter, je préfère voir les gens en vrai, c'est important. »

**Remarque d'un participant:** « C'est bien de montrer les résultats d'études, ça montre que le projet est sérieux. »

## Conclusion

Les équipes d'Ether Energy et de Demopolis Concertation vous remercient chaleureusement pour votre participation à cet évènement ! Nous restons à votre disposition pour toute question supplémentaire.

## Contacts

### **Ether Energy :**

#### **Thibault HOCHART**

Co-directeur France : [thibault@etherenergy.net](mailto:thibault@etherenergy.net)

#### **Arthur DEL MARMOL**

Initiateur de projets solaires en France, en Belgique et au Luxembourg :  
[arthur@etherenergy.net](mailto:arthur@etherenergy.net)

#### **Céline LAHAYE**

Planning et permitting Manager : [celine@etherenergy.net](mailto:celine@etherenergy.net)

### **Demopolis Concertation :**

#### **Romane VALIGNAT**

Consultante confirmée

[Romane.valignat@demopolis-concertation.fr](mailto:Romane.valignat@demopolis-concertation.fr)

#### **Maxence LOGEAIS**

Consultante confirmée

[maxence.logeais@demopolis-concertation.fr](mailto:maxence.logeais@demopolis-concertation.fr)

# Annexes

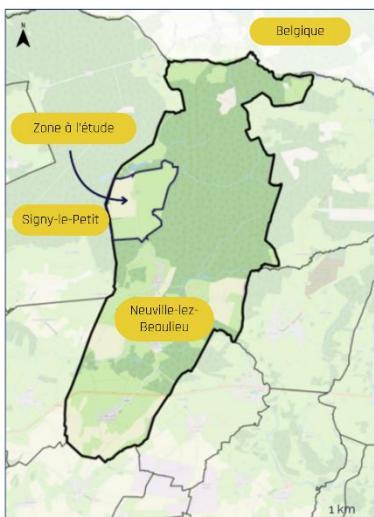
## Les affiches présentées

### Le projet agrivoltaïque du Grand Douaire



Depuis 2023, les agriculteurs exploitants réfléchissent avec Ether Energy aux caractéristiques du futur projet agrivoltaïque sur la commune de Neuville-lez-Beaulieu, au Grand Douaire. Les parties prenantes souhaitent construire un projet valorisant pour les habitants et la commune. La zone étudiée pour le projet est située dans une grande clairière agricole, à deux pas de la Belgique. Le choix d'Ether Energy, société belge à l'origine, et portant une forte expertise agricole, complémentaire au développement de projets agrivoltaïques, répond donc aux enjeux du projet.

#### La zone d'étude



Zone à l'étude

Signy-le-Petit

Neuville-lez-Beaulieu

1 km

#### Les chiffres clés

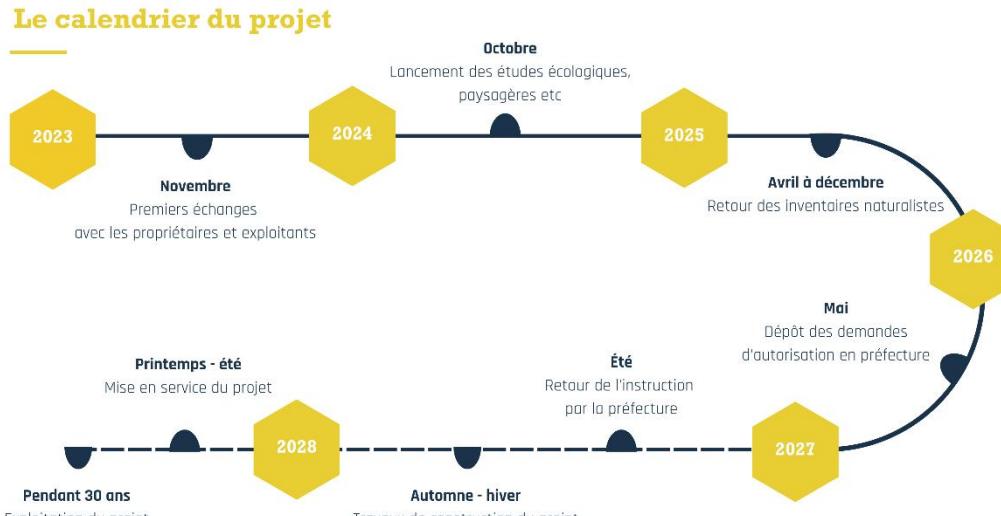
**250 hectares**  
de zone à l'étude  
Dont au maximum 40% seront recouverts de panneaux.

**4 types d'activités agricoles**  
Une exploitation de bovins et d'ovins, une exploitation en grandes cultures et en élevage, une exploitation en grandes cultures et une exploitation en bovin laitier

**22 personnes impliquées**  
exploitants agricoles (6) et propriétaires (16)

**Mai 2026**  
Dépot prévu

#### Le calendrier du projet



2023

Novembre

Premiers échanges avec les propriétaires et exploitants

2024

Octobre

Lancement des études écologiques, paysagères etc.

2025

Avril à décembre

Retour des inventaires naturalistes

2026

Mai

Dépot des demandes d'autorisation en préfecture

2027

Été

Retour de l'instruction par la préfecture

2028

Printemps - été

Mise en service du projet

Pendant 30 ans

Autourne - hiver

Travaux de construction du projet



## L'agrivoltaïsme : la réglementation

### Que dit la loi ?

« Une installation agrivoltaïque est une installation de **production d'électricité** utilisant l'énergie radioactive du soleil et dont les modules sont situés **sur une parcelle agricole** où ils **contribuent durablement** à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole. » - Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

L'installation doit apporter un service à l'activité agricole :

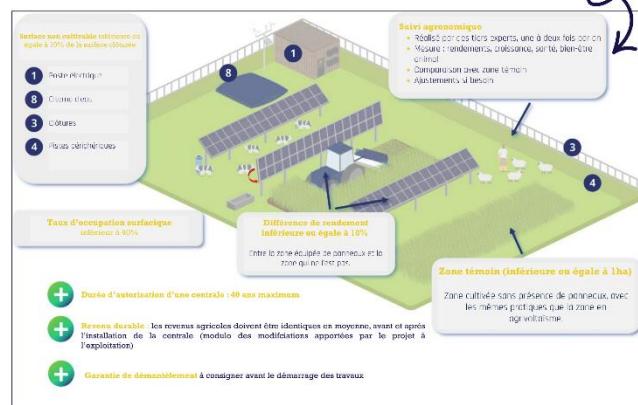
- Amélioration du potentiel agronomique
- Adaptation au changement climatique
- Protection contre les aléas
- Amélioration du bien-être animal

**Pour mieux comprendre l'agrivoltaïsme, c'est par ici !**

### L'étude préalable agricole

L'étude d'impact agricole est une démarche favorisant la **prise en compte des enjeux agricoles** dans le projet agrivoltaïque.

Cette étude comprend une analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire, l'étude des effets du projet sur celle-ci et les mesures envisagées pour réduire et compenser les éventuels impacts. Si nécessaire, elle inclut également des **mesures de compensation collectives** pour consolider l'activité économique du territoire.



### Le dossier technique agricole

Le dossier technique agricole démontre la compatibilité et les bénéfices entre production agricole et énergétique. Il inclut :

- Une **modélisation des impacts de la structure** sur les cultures : étude des effets de l'ombre, du microclimat et des panneaux sur la croissance des cultures
- Une **stratégie de pilotage des panneaux** : description de l'inclinaison ou d'orientation des panneaux pour optimiser la lumière et l'ombrage selon les cycles agricoles.
- Une **étude de synergie agricole** : étude des services apportés par l'installation aux cultures : amélioration du potentiel et de l'impact agronomique, protection contre les aléas, adaptation au changement climatique...

### Et après ?

#### Le recyclage des panneaux photovoltaïques



Les structures des panneaux sont légères et en acier, aucun béton n'est coulé dans le sol, ce qui facilite leur retrait et la remise en état du site à la fin de la durée de vie du parc.

#### Mais les panneaux photovoltaïques ne sont pas jetés !

Près de 95 % des matériaux d'un panneau solaire peuvent être recyclés, notamment le verre, l'aluminium, le silicium et certains métaux précieux.

**En France, la filière est encadrée : l'éco-organisme Soren** est agréé par les pouvoirs publics pour organiser la collecte et le recyclage des panneaux photovoltaïques usagés.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet du projet

[www.agrovoltaïque-grand-douaire.fr](http://www.agrovoltaïque-grand-douaire.fr)





## Les raisons du projet du Grand Douaire

### Les besoins initiaux

En 2023, plusieurs agriculteurs du Grand Douaire ont été approchés par des développeurs pour installer un projet agrivoltaique sur cette zone. Les agriculteurs étaient alors insatisfaits de ces propositions, **notamment sur le sérieux du projet en matière agricole**, ils se sont regroupés en consortium afin de choisir un développeur qui corresponde davantage à leurs besoins : une vraie connaissance du monde agricole et de ses enjeux actuels. L'entreprise Ether Energy a été choisie pour ces raisons.



Arthur del Marmol  
Charge d'action territoriale  
[arthur@etherenergy.eu](mailto:arthur@etherenergy.eu)



Thibault Hochart  
Développeur de projets territoriaux  
[thibault@etherenergy.eu](mailto:thibault@etherenergy.eu)

### Quelques mots sur EtherEnergy

Fondée en 2020 par 3 entrepreneurs passionnés, Ether Energy est une société franco-belge qui a pour vocation d'accélérer la transition agricole et énergétique en Europe. Notre mission est de faire de l'énergie solaire un levier utile et vertueux pour les acteurs agricoles afin de les aider dans les défis qu'ils rencontrent. **Chaque projet s'inscrit pleinement dans la transition écologique et contribue à renforcer l'indépendance du pays sur le plan énergétique et agricole.** Notre approche est centrée sur les besoins de toutes les parties prenantes (exploitants, propriétaires, communes, riverains concernés,...) afin de développer de A à Z un projet durable et équilibré.

**Vous avez des questions ?**  
**Contactez-nous !**

Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet du projet

 [www.agrivoltaique-grand-douaire.fr](http://www.agrivoltaique-grand-douaire.fr)

### Les enjeux agricoles locaux : pourquoi un projet au Grand Douaire ?

#### Une profession agricole en difficultés

Le monde agricole traverse une **période de grande fragilité**. Les exploitants doivent faire face à des **aléas climatiques de plus en plus violents et rapprochés** : sécheresses, gels tardifs, trombes d'eau qui détruisent les cultures, comme en 2021. Ces phénomènes entraînent une baisse de la production laitière, une diminution de la croissance des animaux et une rareté des stocks fourrager.

Le territoire du Grand Douaire n'échappe pas aux conséquences directes du dérèglement climatique. Les sécheresses successives de ces dernières années ont eu un impact notable : la pousse de l'herbe s'est fortement réduite, entraînant moins de lait produit, des croissances animales ralenties et une baisse importante des stocks fourrager. Les éleveurs ont souvent dû nourrir plus tôt leurs troupeaux, givrant les réserves d'hiver et augmentant les coûts d'alimentation. **Cette fragilité met en évidence la dépendance de l'élevage aux conditions climatiques et la nécessité d'adapter les pratiques pour préserver la production et le bien-être animal.**

#### Un contexte national et européen sous tension

À ces difficultés s'ajoutent des tensions économiques et géopolitiques : les marchés des céréales et des pommes de terre s'effondrent, les accords de libre-échange inquiètent les éleveurs, et les crises sanitaires se multiplient avec parfois l'abattage total d'un troupeau dès le premier cas détecté. Dans ce contexte, beaucoup d'agriculteurs se disent inquiets pour l'avenir de leur métier. Tous rappellent pourtant la même conviction : **le rôle premier de leur métier reste de nourrir les hommes.**

### Les réponses apportées par le projet agrivoltaique

Sur le site du Grand Douaire (une clairière défrichée il y a plus de 300 ans, à l'écart des habitations et entourée de bois), l'installation de panneaux solaires permettrait de protéger les animaux et les prairies contre les extrêmes climatiques : ombre lors des fortes chaleurs, abri contre les pluies intenses, et maintien d'une herbe verte et irriguée grâce à un système de goutte-à-goutte.

Cette solution offrirait aux éleveurs la possibilité de poursuivre le pâturage toute l'année, de retrouver une autonomie fourragère et d'améliorer le bien-être des troupeaux, tout en limitant les pertes économiques liées aux sécheresses répétées.

Le projet ne cherche pas à sauver une exploitation en difficulté, mais à **consolider une activité agricole qui tient encore, malgré les chocs climatiques et économiques.** Il s'agit d'un outil d'adaptation, permettant de maintenir la vocation nourricière des terres tout en apportant une réponse locale aux enjeux du climat et de l'énergie.







## Les études menées sur le projet du Grand Douaire

Dans le cadre du dépôt de la demande de permis de construire pour un projet agrivoltaique, des **études préalables** sont réalisées pour garantir la conformité réglementaire et la prise en compte des enjeux environnementaux, paysagers et agricoles. Elles sont confiées à des bureaux spécialisés indépendants puis examinées attentivement par les différents acteurs impliqués dans l'instruction de la demande de permis (DDT, Autorité Environnementale, CDPENAF). Ci-dessous, une **description plus détaillée de ces études**.

### L'étude d'impact environnemental

L'étude d'impact analyse les **effets potentiels du projet sur l'environnement physique de la zone** de projet et comporte une analyse détaillée de toutes les composantes du territoire :

- Faune et flore** : évaluation des espèces présentes, notamment protégées.
- Sol** : impact sur la qualité des sols et l'érosion.
- Eau** : effet sur les ressources en eau, y compris les nappes phréatiques, les rivières, les zones humides.
- Paysage** : intégration visuelle du projet dans le paysage local.
- Bruit et nuisances** : analyse des nuisances sonores.
- Impacts cumulés** : prise en compte des effets cumulés avec d'autres projets dans la zone.



SONDAGES PÉDLOGIQUES

Ils consistent à **étudier le sol du site**. Ils en analysent la composition, la profondeur et la capacité agronomique. Ces informations servent à choisir les bonnes installations et à s'assurer que le projet respecte la qualité des terres et le fonctionnement naturel du sol.

### Les premiers résultats d'études au Grand Douaire !



HABITAT ET ESPÈCE FLORISTIQUE HYGROPHILE

Elle vise à repérer la présence de **milieux humides** (prairies, fossés...) et des **plantes caractéristiques** de ces zones. Elle permet d'évaluer leur intérêt écologique et leur fonction hydrologique, pour éviter ou de limiter les impacts du projet sur ces milieux sensibles.

### La séquence ERC (éviter, réduire, compenser)

La **séquence ERC** consiste à éviter autant que possible les impacts négatifs du projet en adaptant son implantation et sa conception. Si certains impacts ne peuvent être évités, des mesures de réduction sont mises en place pour en limiter l'ampleur. Enfin, des actions de compensation sont prévues pour contrebalancer les impacts résiduels sur l'environnement.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet du projet

[www.agrivoltaique-grand-douaire.fr](http://www.agrivoltaique-grand-douaire.fr)

EtherEnergy

demapolis  
concertation



## La démarche de concertation

Ether Energy a lancé au printemps 2024 une **concertation volontaire** pour associer habitants et élus dès le début du projet agrivoltaïque. Après une étude des perceptions locales, une démarche adaptée au territoire a été définie **par le consortium d'agriculteurs concernés par le projet, Ether Energy et Demopolis Concertation**, agence spécialisée dans la concertation et la communication publique. Ainsi, de l'information régulière (lettres d'information, porte-à-porte) et des temps d'échanges (forums, ateliers) vous seront proposés pendant toute la durée du développement du projet.

### Quelques mots sur l'étude des perceptions

L'étude des perceptions et le diagnostic territorial ont permis de **mieux comprendre le territoire, ses acteurs et leurs points de vue sur le projet agrivoltaïque**. Pendant plusieurs mois, les équipes de Demopolis Concertation se sont entretenus avec des habitants et acteurs locaux à travers du porte-à-porte et des entretiens.

Cette démarche a mis en lumière les attentes, les envies et les questionnements exprimés localement. Ces éléments servent aujourd'hui à construire une **démarche de concertation adaptée au contexte du territoire, pour que chacun puisse s'informer, donner son avis et contribuer à la réflexion autour du projet**.



**Maxence LOGEAIS**  
Consultante - Demopolis Concertation  
maxence.logeais@demopolis-concertation.fr  
06 86 00 52 70

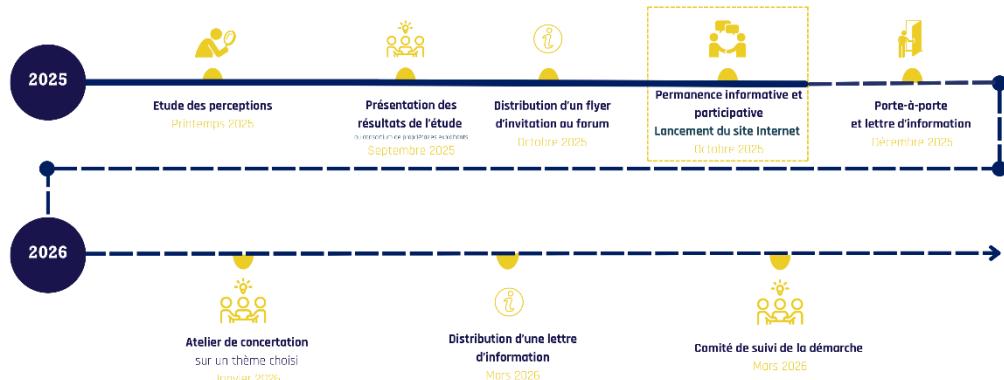


**Romane VALIGNAT**  
Consultante - Demopolis Concertation  
romane.valignat@demopolis-concertation.fr  
07 85 63 85 66

### Qui est **demopolis** ?

Agence spécialisée en concertation, Demopolis Concertation accompagne des projets d'énergies renouvelables et d'aménagement du territoire. Une équipe dédiée agit aux côtés d'Ether Energy pour le projet agrivoltaïque du Grand Douaire.

### Le calendrier de la concertation



Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet du projet

[www.agrivoltaïque-grand-douaire.fr](http://www.agrivoltaïque-grand-douaire.fr)

